

## Chronique Locale

### ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 21 MARS :

Aujourd'hui, Paris : dimanche, sainte Léa.

Saint pour l'année : Soleil : Lever, 6 h. 52; coucher, 19 h. 03.

Lune : Nouvelle lune du 20. Premier quartier, le 27.

École nationale des Arts-industriels : Musée, de 10 à 13 h.

Caisse d'épargne : Séance de versement et de remboursements : de 9 h. à 10 h. 30.

Bibliothèque de Paris : 22 bis, rue du Vieux-

Abreuvoir : Ouvert de 10 h. 30 à midi.

Premier jour du printemps.

Exposition des Commerçants du Centre et de la Ligue.

A 10 h., assemblée générale de la Fraternité des Combattants Roubaisiens, à l'Hippodrome.

À 10 h. 30 : Concert de la Société de musique de chambre, salle Jubé, 20. Grand'Rue.

Pharmacien de garde : MM. Willot, 37, rue du Vieux-Abreuvoir; Didry, rue Notre-Dame; Delaporte, rue du Moulin.

47485d

### LE CAPITAINE DE SÉNÉCHAL

PRESIDENT  
DES « CAMARADES DE COMBAT »  
A ROUBAIX

Il parlera à l'assemblée générale de la Fraternité des Combattants Roubaisiens, à l'Hippodrome.

À l'attrait d'une loterie et d'une tombola, au plaisir de se retrouver assemblés, s'ajoutera ce matin pour les anciens combattants membres de la Fraternité, l'intérêt d'entendre leur excellent camarade, leur vaillant défenseur, le Capitaine de Sénéchal, Président des « Camarades de Combat », Association nationale, dont les Présidents d'honneur sont les Maréchaux Foch et Pétain. Engagé comme pollu à cinquante ans passé, devenu l'« capitaine » et Officier de la Légion d'honneur, M. de Sénéchal est bien fait pour parler à tous les anciens combattants. Il sera certainement acclamé.

Nous apprenons que M. le général Lacapelle, commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée, honora la sécession générale de la Fraternité.

Rappelons que l'assemblée commencera à 10 heures ; les portes seront ouvertes à 9 h. 15. Sont admis seulement les invités et les adhérents (anciens combattants et remplaçants), sur présentation de leur carte. Ils recevront un billet de tombola ; la partie marquée « Urne » sera déposée par eux dans une urne à l'entrée. Le tirage commencera à 10 h. 15.

\* \* \*

Cercle Militaire. — MM. les officiers sont priés d'insérer la communication suivante.

La fondation de la Fédération des Républicains-Démocrates a été accueillie, dans notre région, avec le plus vif et souvent avec le plus sympathique intérêt.

Les anciens partis ne correspondent plus aux aspirations présentes du beaupeupl des nos concitoyens. Leur nom seul évoque des idées et des méthodes abolies. La guerre a changé trop de choses pour que la France puisse se contenter des formules usées des politiciens d'autrefois.

Il faut maintenant des partis jeunes et actifs.

Notre titre dit ce que nous sommes : Nous ne séparons pas la France de la République qui lui a donné la victoire et que nous avons toujours servie avec confiance.

Après toutes les durées de la guerre, la République se doit de promouvoir sur le terrains social des mesures de justice et de fraternité. L'organisation économique doit respecter, dans le travailleur, la dignité de la personne humaine.

Nous demandons que la France de la paix, semblable à la France de la guerre, inspecte toutes les forces morales susceptibles d'arracher les peuples au militarisme, qu'il, plus que d'impossibles réactions, menace la vie même de la Démocratie !

Les personnes qui travaillent et qui se déclareraient sur leur salaire sonnaient de poursuites. Le paiement sera fait aux chefs de famille seulement qui ne pourront pas faire résister. Les retardataires ne seront pas punis. Les familles de salariés devront se munir de leur bulletin de salaire signé qui sera vérifié avant paiement.

LE RAVITAILLEMENT

DU CERISE

Le cercle militaire de la Fraternité sera ouvert à 10 h. 15.

Le docteur Isbécque, qui lui a donné les premiers soins, la fera admettre à l'hôpital de la Fraternité.

\* \* \*

GRANDE VILLE

Le cercle militaire de la Fraternité sera ouvert à 10 h. 15.

Le docteur Isbécque, qui lui a donné les premiers soins, la fera admettre à l'hôpital de la Fraternité.

\* \* \*

LE DOCTEUR ISBECQUE, CHEVALIER DE LA COURONNE DE BELGIQUE.

Nous apprenons avec plaisir que notre distingué concitoyen, M. le docteur Emile Isbécque, a reçu, du consul de Belgique de Tourcoing, les insignes de la Croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne. La nouvelle de cette distinction sera bien accueillie dans notre ville, où le docteur Isbécque est sympathiquement connu.

DOCTEUR NATURE HOME.

M. G. Wiar et C°, rue Nationale, 79 (près la Dépêche), Lille, exposent aujourd'hui de très jolies Mobilières de chambres à coucher, des Bureaux, notamment à Bureau style Directoire, d'une grande élégance et un grand confort. Ils exposent aussi des modèles de Lustres, dont la plupart viennent d'un autre crise récemment d'autre parties copiées de l'Ancien. Une visite convaincra sûrement nos Industriels et négociants que cette Maison peut soutenir avantageusement la comparaison avec les meilleures œuvres de la Capitale.

POUR MEUBLER NOTRE HOME.

M. G. Wiar et C°, rue Nationale, 79 (près la Dépêche), Lille, exposent aujourd'hui de très jolies Mobilières de chambres à coucher, des Bureaux, notamment à Bureau style Directoire, d'une grande élégance et un grand confort. Ils exposent aussi des modèles de Lustres, dont la plupart viennent d'un autre crise récemment d'autre parties copiées de l'Ancien. Une visite convaincra sûrement nos Industriels et négociants que cette Maison peut soutenir avantageusement la comparaison avec les meilleures œuvres de la Capitale.

DANS LES TRANSPORTS.

Répondant aux revendications du syndicat ouvrier des transports, le Consortium rappelle « les avantages réels que sa proposition apportait aux ouvriers quant à un nouvel horaire et aux salaires ».

LE SALAIRE CONSEIL

Le conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

Le salaire conseil est de 90 francs, plus 10% de vie chère, auxquels s'ajouteraient des primes de 10% de prime de vie chère, soit 108 francs.

</